

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire enregistrée, tenue le mardi 19 juin 2018 à compter de 19 : 30 heures par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, madame la Mairesse, Chantal Denis, ainsi que mesdames et messieurs les conseillères et conseillers, Patricia Bégin, Ghislaine Massé, Robert Mayrand, Harry Gow, Pierre Lauzon et Bernard Archambault, tous, formant quorum sous la présidence de la Mairesse.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Aubert Gallant.

• **Ouverture de la séance**

La Mairesse souhaite la bienvenue et elle rappelle que les séances publiques du Conseil municipal sont enregistrées et elle ouvre la séance ordinaire à 7h34.

* * * * *

1/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2018-06-127

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme. Ghislaine Massé et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET CITOYENS , DURÉE 15 MINUTES

* * * * *

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Conseil municipal

Rapport mensuel de la Mairesse

Madame la Mairesse fait rapport des rencontres, échanges, courriers reçus au cours de la période suivant le dernier Conseil municipal.

Correspondance :

MAMOT, direction générale des infrastructures : confirmation le versement de 116,203\$, de même que la recommandation de 644,300\$ pour les travaux prévus. La programmation est complétée et acceptée par le ministère des transports et les travaux acceptés doivent être complétés avant le 31 décembre 2019.

CISS et CIUSSS : SÉCURITÉ CIVILE

- Informations et outils sur chaleurs extrêmes dans les municipalités

Lettre du député Xavier Barsalou-Duval concernant la réaction du ministre Garneau suite au dépôt de la pétition pour la réglementation de la navigation sur la rivière Richelieu.

Fondation communautaire : demande déposée pour être reconnue comme organisme de bienfaisance

Sûreté du Québec : patrouille nautique, conseils et règles à suivre

Mise en candidature pour prix hommage chez les aînés, date limite le 3 août

Lettre du député Simon Jolin-Barrette, réponse la ministre Isabelle Mélançon suite à nos discussions sur le monopole des compagnies qui vendent et entretiennent à grands frais des systèmes de traitement des eaux usées

UPA : l'agriculture en chiffre en Montérégie

Tour cycliste Charles-Bruneau, le 6 juillet de passage dans notre municipalité

Lettres de Contrecoeur :

- Invitation au tournoi de golf du 13 septembre
- Invitation à un 5 à 7 dans les cadres du 350^{ième} et des Diableries

McMasterville, Club Optimiste, tournoi de golf le 3 août

Centre d'action bénévole : tournoi de golf 17 août 2018

Fondation de l'instruction de St-Marc : tournoi de golf le 25 août

Intégration compétence, fête pour Daniel Vermesch, 25 ans de service, 27 juin 2018

CONFÉRENCE SUR LES BONNES PRATIQUES D'ENTRETIEN ET DE PRÉSERVATION DE BÂTIMENTS ANCIENS, le 14 juin

Carrefour action municipale et famille : invitation pour le 31 mai à une rencontre d'information

Parrainage civique, assemblée générale le 4 juin 2018

Participations :

Conférence de presse de la route des arts et des saveurs le 16 mai à la Maison Villebon

Rencontre au bureau de Xavier Barsalou-Duval avec le conseiller Harry Gow dans le dossier de la traverse à l'année

Hommage aux patriotes le 21 mai avec les députés, quelques conseillers Pierre Lauzon, Patricia Bégin, Ghislaine Massé, la Shec

Théâtre à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 25 mai

Rencontre avec M. Thibert, directeur du Centre d'action Bénévole, le 23 mai

Journée de l'arbre le 27 mai

MRC :

- Comité GMR, le 24 mai
- Séance du conseil de la MRCVR, le 24 mai
- Lac à l'épaule le 13 juin

Colloque de la table des préfets et élus de la couronne sud à Saint-Constant, sur les transports, avec le conseiller Harry Gow, le 1^{er} juin

Concert bénéfice pour l'église le 3 juin

Rencontre à Saint-Denis-sur-Richelieu sur le traitement des eaux usées, avec le conseiller Bernard Archambault et le directeur général Aubert Gallant, le 6 juin

Rencontre avec le MTQ avec les conseillers Bernard Archambault, Harry Gow et le directeur général Aubert Gallant.

Jumelage : Accueil des Dompierrois les 11 et 12 juin 2018. Merci au comité et aux employés impliqués, particulièrement Réjean Marchessault et Marie-Andrée Boivin

RÉSOLUTION 2018-06-128

Factures au 3 mai 2018

Il est proposé par Mme Chantal Denis, appuyé par M. Harry Gow, et résolu :

Que le Conseil municipal approuve les comptes payés et à payer présentés ce 19 juin 2018 avec dispense de lecture de la liste au montant total de **41,715.40\$** au 31 mai 2018.

(Note aux lecteurs : *seuls les comptes au montant de 500 \$ et plus sont lus et expliqués par la Mairesse*).

Description	Montants
Factures à payer présentées au 31 mai 2018	12,230.62\$
Factures payées au 31 mai 2018	29,484.78\$
Total au 31 mai 2018	41,715.40\$

Adoptée à

2.3 GREFFE

RÉSOLUTION 2018-06-129

Procès-verbal séance ordinaire du 15 mai 2018

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2018 a été distribuée électroniquement aux membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par Mme Patricia Bégin , appuyé par Mme Ghislaine Massé , et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-130

Procès-verbal séance extraordinaire du 28 mai 2018

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 mai 2018 a été distribuée électroniquement aux membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par M. Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-131

Nomination d'une mairesse suppléante

Considérant la fin de la période de quatre mois à titre de maire suppléant de monsieur Bernard Archambault

Considérant le principe de rotation des élues et élus à chaque période de quatre (4) mois à titre de mairesse suppléante ou de maire suppléant

Il est proposé par Mme Patricia Bégin, appuyé par M. Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal désigne et nomme madame Ghislaine Massé, mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, pour les mois du 1 juillet au 31 octobre 2018 inclusivement, pour agir en l'absence ou en l'incapacité d'agir de la Mairesse.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 CONSOLIDÉ 176.4 C.M. (105.2.2 L.C.V.)

La mairesse fait la présentation **du Rapport financier consolidé** de l'exercice financier 2017.

Le dépôt **du Rapport financier consolidé** du vérificateur externe est fait par le greffier.

Le rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil

DÉPÔTS DES ÉTATS COMPARATIFS DES RÉSULTATS 176.4 C.M. (105.2.2 L.C.V.)

La mairesse fait la présentation d'un état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier 2018 à date.

Le dépôt des états comparatifs est fait.

RÉSOLUTION 2018-06-132

Lettre d'appui travailleur de rue

Considérant l'adoption le 15 mai 2018 de la résolution 2018-05-114 concernant une lettre d'appui pour demande de financement et pour l'accréditation au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour l'organisme Mille et une rues ;

Considérant que le conseil ne désire plus appuyer cette demande de financement

En conséquence il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme. Patricia Bégin et résolu :

Que la résolution 2018-05-114 soit annulée et elle l'est par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-133

Fermeture du Bureau municipal pour la Fête nationale le 25 juin 2018 et le 2 juillet 2018 pour la Fête du Canada

Considérant la Fête nationale le dimanche 24 juin 2018;

Considérant la Fête du Canada le dimanche 1^{er} juillet 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Mme. Ghislaine Massé , appuyé par M. Harry Gow, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la fermeture du Bureau municipal le lundi, 25 juin 2018 pour le congé de la Fête nationale et le lundi, 2 juillet 2018 pour le congé de la Fête du Canada

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2018-06-134

Facture du vérificateur comptable de la Municipalité pour vérification des états financiers au 31 décembre 2017

Considérant que le Rapport financier consolidé est terminée et livré;

Considérant que le mandat du vérificateur comptable est terminé pour l'année financière;

Considérant que les sommes sont prévues au budget 2018 pour défrayer ses coûts;

Il est proposé par M. Bernard Archambault , appuyé par M. Pierre Lauzon , et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le paiement de la facture du vérificateur comptable de la Municipalité , M. Daniel Tétreault CPA pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2017 au montant de 8500.00\$ taxes applicables en sus.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-135

Facturation annuelle Sûreté du Québec

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est desservie par la Sûreté du Québec dans un regroupement avec les municipalités de Saint-Denis, Saint Charles et Saint –Marc

Considérant que les sommes sont prévues au budget 2018 pour défrayer les coûts annuels du service de police.

Il est proposé par M. Harry Gow , appuyé par Mme. Patricia Bégin, et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Antoine-sur – Richelieu verse au Ministère de la sécurité publique une somme totale de 215,726.00\$ en **deux versements de 107,863.00\$** les 30 juin et 31 octobre 2018

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-136

Facturation ARTM – premier versement transport adapté

Considérant que c'est dorénavant l'ARTM (Autorité régionale de transport métropolitain qui gère notre transport adapté,

Considérant les disponibilités budgétaires au budget 2018,

Il est proposé par Mme. Patricia Bégin , appuyé par M. Bernard Archambault et résolu :

Que le conseil municipal autorise le paiement de cette facture de l'Autorité régionale de transport métropolitain au montant de **5364.20\$**

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2018-06-137

Exposition agricole de Calixa-Lavallée 2018 - Autorisation de dépenses

Considérant l'importance de l'agriculture pour la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant le tenue de l'exposition agricole 2018 de la municipalité de Calixa-Lavallée

En conséquence, il est proposé par Mme Patricia Bégin, appuyé par Mme. Ghislaine Massé , et résolu :

Que le Conseil municipal autorise des dépenses d'un montant maximum de 360.00\$ pour l'achat de – billets, dans le cadre de l'exposition agricole de Calixa-Lavallée 2018.

Que les conjoints (tes) des conseillers (ères) paient eux-mêmes le prix des billets.

Adoptée à l'unanimité

2.5 AVIS DE MOTION

2.6 GESTION DU PERSONNEL

RÉSOLUTION 2018-06-138

Embauche de madame Josée Véronneau à titre de coordonnatrice du service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

Considérant les résultats de l'affichage pour ce poste à durée déterminée de un (1) an ;

Considérant le processus d'entrevues qui a été tenu pour combler ce poste ;

Considérant que trois (3) candidats / candidates ont été rencontrés

Considérant les qualifications et la disponibilité de madame Josée Véronneau ;

Il est proposé par M. Robert Mayrand, appuyé par Mme. Patricia Bégin , et résolu :

Que le Conseil municipal entérine l'embauche de Josée Véronneau à titre de coordonnatrice du service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, et autorise le directeur-général à signer le contrat d'embauche. L'entrée en fonction de madame Véronneau est fixée au 20 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-139

Embauche un aide journalier et un aide horticole

Considérant que la demande de financement faite par la Municipalité dans le cadre d'Emplois d'été Canada a été approuvée pour un total de 360 heures et une somme totale de 2160.00\$;

Considérant cette approbation, et les besoins de la municipalité à hauteur de 490 heures soit 2 salariées pour 7 semaines de 35 heures.

Considérant que le coût total sera de 5,880.00\$ dont 2,160.00\$ sont subventionnés.

Considérant que le coût pour la municipalité sera de 3,720.00\$

Considérant les sommes disponibles au budget 2018 pour couvrir la différence entre la subvention et les montants totaux nécessaires

Il est proposé par Pierre Lauzon, appuyé par Mme. Patricia Bégin , et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'embauche du personnel étudiant à compter du mardi 25 juin 2018 pour une période de 7 semaines et un maximum de 490 heures comme suit :

Samuel Vaillancourt	Étudiant demeurant rue Des Érables
Samuel Chagnon	Étudiant demeurant rue Dupont

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-140

Embauche d'une éducatrice-accompagnatrice - Camps de jour

Considérant l'importance des enfants et de leur bien-être pour la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant la tenue des camps de jour 2018 pour les enfants de Saint-Antoine-sur Richelieu à la Colonie Des Grèves de Contrecoeur

Considérant le besoin d'une éducatrice pour accueillir les enfants le matin et le soir ainsi que pour les accompagner lors des transports journaliers en autobus.

Considérant que les sommes sont disponibles au budget 2018

Il est proposé par Mme. Ghislaine Massé appuyé par Mme. Patricia Bégin et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'embauche de Immas Jihane à titre d'éducatrice accompagnatrice pour une période de 8 semaines à raison de 30 heures semaine et à un salaire de 16.00\$ de l'heure. Le tout à compter du mercredi 20 juin 2018

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-141

Démission de monsieur André Daigle

Considérant que monsieur André Daigle a remis sa démission comme appariteur pour la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ;

Considérant que cette démission nous a été transmise le 31 mai 2018 et qu'elle sera effective à compter du 30 juin 2018

En conséquence, il est proposé par M. Harry Gow , appuyé par M. Pierre Lauzon , et résolu :

Que le Conseil municipal accepte la démission de monsieur André Daigle du service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu à compter du 30 juin 2018

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-142

Postes de préposés à l'accueil à la MCED

Considérant l'absence justifiée de monsieur Jean Lavallée préposé à l'accueil à la MCED

Considérant la disponibilité et l'expérience de Réjean Marchessault et de Marie-Andrée Boivin

Il est proposé par M. Bernard Archambault , appuyé par Mme. Patricia Bégin et résolu :

Que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'embauche de madame Marie-Andrée Boivin et monsieur Réjean Marchessault au poste de préposée / préposé à temps partiel à la MCED le tout aux conditions applicables pour ce poste.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-143

Entente de terminaison d'emploi – Madame Isabelle Grondin

Considérant la négociation entre les parties; soit entre Madame Isabelle Grondin et monsieur Aubert Gallant directeur-général de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant l'entente de terminaison d'emploi intervenue entre les parties pour une fin d'emploi en date du 23 juin 2018

Considérant que les parties se déclarent satisfaites de l'entente intervenue

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme. Patricia Bégin et résolu :

Que le conseil municipal autorise le directeur général à signer l'entente intervenue avec madame Isabelle Grondin selon les termes contenus dans ladite entente.

Adoptée à l'unanimité

3.1 SÉCURITÉ INCENDIE

L'élue responsable du dossier, madame Ghislaine Massé fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-06-144

Autorisation de dépenses – Service incendie

Il est proposé par Mme. Ghislaine Massé , appuyé par M. Bernard Archambault et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses au montant estimé de **5800.00\$** taxes applicables en sus s’il y a lieu, comme suit :

ITEM	DESCRIPTION	CODE	MONTANT
1	1 x Bunker pour Gabriel Tremblay	22018-725	3 500.00
2	2 x paires de bottes	22018-725	700.00
3	Test visuel cylindre	22015-526	600.00
4	1 test échelle	22015-526	500.00
5	Carte de remplissage air Contrecoeur	22015-526	500.00
6	TOTAL		5800.00\$

Adoptée à l’unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-145

Rapport annuel de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant l’article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui stipule qu’une municipalité ayant adopté le schéma de couverture de risque doit soumettre au ministère de la sécurité publique du Québec un rapport annuel sur l’état d’avancement de son plan de mise en œuvre

En conséquence, il est proposé par Mme. Ghislaine Massé, appuyé par M. Bernard Archambault , et résolu

Que le conseil approuve le rapport d’activité relatif au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques pour l’année 2017, lequel sera joint à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante et être transmis à la MRC de la Vallée du Richelieu

Adoptée à l’unanimité

3.2 SÉCURITÉ CIVILE

4 TRAVAUX PUBLICS

4.1 Gestion des édifices municipaux

L’élu responsable du dossier, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

4.2 Transport – Voirie locale

L’élu responsable du dossier, M. Bernard Archambault, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-06-146

Autorisation dépenses – Voirie locale

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par M. Robert Mayrand et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses au montant estimé de 5886.44\$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Objet	Code	Montant
Porte Métal 36 po X 80 po. bibliothèque	PTI 2018	2745.36\$
Fleurs pour municipalité		339.08\$
Paiement Comeau ing. - TECQ		2800.00\$
TOTAL avant taxes applicables		5,886.44

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-147

Octroi de contrat réfection- asphaltage rang de l'Acadie

Considérant les travaux de réfections , asphaltage , prévus dans le rang de l'Acadie sur une distance de 600 mètres linéaires

Considérant l'affichage de ce contrat estimé à une valeur de plus de 100,000.00\$ via SEAO (Système d'appels d'offres du gouvernement du Québec)

Considérant que six (6) soumissionnaires ont répondu à cet appel d'offre et que six (6) soumissions en bonne et due forme ont été déposées.

Considérant la qualité des soumissions fournies et la qualité des soumissionnaires

Considérant que les sommes nécessaires ont été votées au Programme triennal d'investissement 2018 lors de l'adoption du budget;

Il est proposé par M. Bernard Archambault appuyé par M. Pierre Lauzon et résolu ;

Que le conseil municipal accorde le contrat de réfections , asphaltage , prévus dans le rang de l'Acadie sur une distance de 600 mètres linéaires pour une somme de **101,024.00\$ \$** avant taxes, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée de Sorel-Tracy.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-148

Octroi de contrat - Vidanges des fosses septiques

Considérant les travaux de vidange de fosses septiques effectuées en rotation sur des périodes de 2 ans

Considérant que le dernier contrat de vidange des fosses septiques était échu

Considérant l'affichage de ce contrat estimé à une valeur de plus de 100,000.00\$ via SEAO (Système d'appels d'offres du gouvernement du Québec)

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont répondu à cet appel d'offre et que deux (2) soumissions en bonne et due forme ont été déposées.

Considérant la qualité des soumissions fournies et la qualité des soumissionnaires

Considérant les disponibilités budgétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Bernard Archambault appuyé par M. Pierre Lauzon et résolu ;

Que le conseil municipal accorde le contrat de vidange des fosses septiques pour les années 2018 à 2021 inclusivement soit une période de quatre ans pour une somme de **117.70\$** avant taxes par fosse septique; sans augmentation pour une durée de quatre ans , pour une somme totale d'environ **83,000.00\$** sur quatre ans; au plus bas soumissionnaire conforme, 9220-6473 QC INC (PC Pompage) de Saint Hyacinthe .

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-149

Octroi de contrat de fauchage des fossés 2018

Considérant que l'entreprise S .A. Guertin qui détenait le contrat pour 2018 nous a avisé à la mi-mai ne pas être en mesure d'effectuer le contrat de fauchage en 2018 pour des raisons de santé du propriétaire et unique travailleur.

Considérant que le prix payé pour les trois (3) fauchages de 2017 a été de 5247.00\$ avant taxes

Considérant l'urgence de trouver un nouvel entrepreneur et la négociation du directeur général avec les Entreprises Philippe Daigneault Inc, entreprise qui avait été seconde lors des soumissions en 2015

Considérant le prix obtenu de 5184.00\$ pour 2018

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par M. Harry Gow et résolu :

Que le conseil accorde le contrat de fauchage de fossés aux Entreprises Philippe Daigneault Inc de Saint-Bruno-de-Montarville ; pour un montant total de **5184.00\$** avant taxes pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-150

Octroi du contrat de marquage des chaussées

Considérant les résultats du processus de soumission pour le contrat 2018 concernant le marquage de chaussées, de concert avec les municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil sous la responsabilité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Considérant qu'il y a eu 3 soumissionnaires conformes

Considérant la soumission conforme et le plus bas prix de Marquage Traçage Québec de Saint-Germain-de-Grantham

Considérant que les argents nécessaires sont disponibles au budget 2018

Il est proposé par M. Bernard Archambault , appuyé par Mme. Ghislaine Massé , et résolu :

Que le conseil accorde le contrat 2018 pour le marquage de chaussées à Marquage traçage Québec pour un montant maximum de **4,000.00\$** avant taxes

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-151

Octroi du contrat de nettoyage et inspection télévisée des conduits de pluvial

Considérant les exigences du programme TECQ pour la réfection des rue Denis et Mgr Gravel

Considérant le besoin d'inspection télévisée et de nettoyage des conduites pluviales sur ces deux rues

Considérant la négociation de prix effectuée par le directeur général

Considérant que les argents nécessaires sont disponibles au budget 2018

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme Patricia Bégin , et résolu :

Que le conseil accorde le contrat pour le pour un montant de **2,225.00\$** avant taxes à Essa-Tech Disteau Inc firme spécialisée de Longueuil et que le conseil autorise le directeur général a signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-152

Octroi du contrat de services professionnels pour la mise à jour de l'étude pluviale du secteur Pomme d'Or

Considérant le besoin d'une mise à jour pour les conduites pluviales de tout le secteur de la Pomme d'Or Afin de valider nos besoins pour de futurs travaux

Considérant que ce travail a déjà été effectué une première fois par Dave Williams ingénieur en infrastructure et en génie civil et que ce dernier a déjà en main une grande quantité de données

Considérant qu'une rencontre de définition de nos besoins a eu lieu à la mi-mai 2018 avec monsieur William

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Bernard Archambault , appuyé par M. Pierre Lauzon et résolu :

Que le Conseil accorde le contrat de services professionnels pour la mise à jour de l'étude pluvial du secteur Pomme d'Or à Dave Williams ingénieur pour une somme de 3,500.00\$ avant taxes et que le conseil autorise le directeur général a signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-153

Octroi du contrat d'évaluation architecturale du bâtiment Maison de la Culture

Considérant que la municipalité a besoin de connaître l'état réel du bâtiment MCED et qu'elle n'a pas les ressources nécessaires à l'interne pour ce type d'étude

Considérant qu'un carnet de santé du bâtiment doit être effectué par un architecte pour le Ministère de la Culture dans le but de soumettre une demande de subventions

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Pierre Lauzon , appuyé par M. Bernard Archambault et résolu :

Que le Conseil accorde le contrat de services professionnels d'architecture pour l'analyse de la Maison de la Culture et la production d'un carnet de santé à Daniel Cournoyer architecte de Sorel pour une somme de 3,400.00\$ avant taxes et que le conseil autorise le directeur général a signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-154

Octroi du contrat d'évaluation architecturale du bâtiment Centre communautaire et Hôtel de Ville

Considérant que la municipalité a besoin de connaître l'état réel du bâtiment Centre communautaire et qu'elle n'a pas les ressources nécessaires à l'interne pour ce type d'étude

Considérant qu'un carnet de santé du bâtiment doit être effectué par un architecte afin de prévoir les travaux et les sommes a y affecter dans le futur

Considérant que le bureau d'architecte retenu était à la base de la conception du bâtiment en 1988 et 1989 et qu'il possède déjà toutes les données de base nécessaire

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par M. Pierre Lauzon , appuyé par Mme Patricia Bégin et résolu :

Que le Conseil accorde le contrat de services professionnels d'architecture pour l'analyse du Centre communautaire et la production d'un carnet de santé à Daniel Cournoyer architecte de Sorel pour une somme de 3,900.00\$ avant taxes et que le conseil autorise le directeur général a signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Hygiène du milieu et Cours d'eau

4.4 Parcs et terrains de jeux

5 VIE COMMUNAUTAIRE (LOISIRS, CULTURE, TOURISME)

5.1 Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires

L'élue responsable du dossier, Mme Patricia Bégin, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-06-155

Demande d'autorisation de passage sur notre territoire pour l'évènement cycliste le Tour CIBC Charles-Bruneau.

Considérant la tenue du Tour cycliste CIBC –Charles Bruneau

Considérant le passage d'un groupe de 45 cyclistes sur le territoire de Saint-Antoine-sur-Richelieu le 6 juillet prochain entre 11h47 et 12h47

Considérant la nature de ce Tour cycliste destiné à ramasser des fonds pour la Fondation Charles Bruneau et que seule notre autorisation de passage est nécessaire à l'organisme puisque la sécurité et les autres besoins sont assurés par eux.

Il est proposé par Mme. Patricia Bégin , appuyé par M. Harry Gow et résolu :

Que le conseil municipal autorise le Tour cycliste CIBC – Charles Bruneau à passer sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu le 6 juillet 2018

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-156

Autorisation de dépenses

Il est proposé par Mme Patricia Bégin, appuyé par M. Bernard Archambault et résolu :

Que le conseil municipal approuve les dépenses prévues au Service des Loisirs et culture comme suit :

Juin 2018		
Loisir et vie communautaire		
Honoraires de la professeure de Yoga / prolongation de l'activité	02 70157 996	250.00\$
Fête nationale – achat de matériel de pavé	02 70154 996	571.00\$
Fête nationale – achat de « Chandails » avec fleur de lys identifiant les bénévoles	02 70154 996	269.00\$
Fête nationale – location d'un chapiteau 20 X 20	02 70154 996	225.00\$
Fête nationale – impression d'affiches – programmation des activités	20 70154 996	350.00\$
Fête nationale – location de l'appareil pour préparer les « barbes à papa »	02 70154 996	145.00\$
Fête nationale – achat de friandises pour les pinatas	02 70154 996	100.00 \$
Fête nationale – honoraires de Monique Désy Proulx et ses élèves – 1 ^{ère} partie	02 70154 996	400.00\$
Fête nationale – honoraires de Mathieu Doré – spectacle 2 ^{ème} partie	02 70154 996	350.00\$
Fête nationale – honoraires de Thomas Thibodeau – animation musicale	02 70154 996	100.00\$
Fête nationale – honoraires de Mélanie Ricard – discours patriotique	02 70154 996	50.00\$
Fête nationale – achat de saucisses artisanales à nos fournisseurs antoniens	02 70154 996	300.00\$
Fête nationale – achat de bière – pour revente	02 70154 996	700.00\$
Sous-Total		3810.00 \$
Culture		
Vernissage de l'exposition « la route des arts et des saveurs »	02 70251 610	100.00\$
Sous-total		100.00\$
Grand Total		3910.00\$

Adoptée à l'unanimité

5.1.1 Maison de la Culture Eulalie-Durocher

L'élue responsable, Mme Patricia Bégin, du dossier fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-06-157

Contribution municipale au projet de la SHEC

Considérant que la SHEC a obtenu une subvention de 3,000.00\$ de la part de la MRC dans le cadre de la Politique de soutien aux communautés rurales;

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a voté une collaboration de 3,000.00\$ pour le projet **Circuit patrimonial des points d'intérêts de Saint-Antoine** de la SHEC

Considérant que la SHEC a soumis à la municipalité une première facture de 4,285.00\$ de Conception TADAM pour ce projet

Considérant que les argents sont disponibles au budget 2018-06-14

Il est proposé par Mme Patricia Bégin , appuyé par M. Pierre Lauzon et résolu :

Que le Conseil accorde un premier versement de 1,500.00\$ à la SHEC dans le cadre de leur projet Circuit patrimonial des points d'intérêts de Saint-Antoine

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-06-158

Octroi du contrat d'achat d'Alupanel avec impression

Considérant les expositions de photographies de l'Association des photographes de la Vallée du Richelieu (APVR) sur le territoire de la municipalité

Considérant le besoin de 15 panneaux d'affichage de type Alupanel pour exposer 30 photos en copies recto-verso

Considérant que nous avons obtenu trois soumissions conformes

Considérant les disponibilités monétaires au budget 2018

Il est proposé par Mme. Patricia Bégin , appuyé par M. Bernard Archambault et résolu :

Que le Conseil accorde le contrat d'achat de panneaux de type Alupanel déjà imprimés au plus bas soumissionnaire conforme soit, Imprimerie Emond et Pelletier Inc. de Sorel-Tracy pour une somme de 1860.00\$ avant taxes applicables

Adoptée à l'unanimité

5.2 Santé et bien-être

L'élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.2.1 Office municipal de l'habitation des Maskoutains et d'Acton (OMH)

L'élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.3 Bibliothèque Hélène Dupuis-Marion

L'élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.4 Jumelage avec Dompierre sur Mer

L' élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

6 Protection de l'environnement

L' élue responsable, Mme Ghislaine Massé, fait rapport verbal

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

L' élu responsable, M. Robert Mayrand, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-06-159

Firme Gestim : Entente de Service d'inspection municipale

Considérant que le poste d'adjoint à la direction de l'Urbanisme et des Travaux publics est en processus pour être comblé pour nomination au conseil de juillet;

En conséquence, il est proposé par M. Robert Mayrand , appuyée par M. Bernard Archambault , et résolu

Que le Conseil autorise la prolongation de l'entente de service d'inspection municipale et d'urbanisme avec la firme GESTIM inc. selon les tarifs de l'offre pour l'année 2018, pour 2 jours semaine soit les lundi de 8h00 à 16h00 et mercredi de 10h00 à 20h00. Pour une période minimum de 8 semaines et pouvant être prolongée, le tout à compter du 20 juin 2018.

Que Monsieur Pierre Auclair soit nommé pour agir pour et au nom de Gestion de services techniques et d'inspection municipale inc. (GESTIM) dans l'application des règlements, Service de l'Urbanisme, du Services de l'émission de permis et d'inspection municipale de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Adoptée à l'unanimité

7.1 Transport collectif /Transport adapté

L' élu responsable, M. Harry Gow, fait rapport

7.2 Agriculture

L' élu responsable, M. Harry Gow, fait rapport

8.0 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

9 PÉRIODE DE QUESTION(S)

La Mairesse et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à **21h44** pour se terminer à **22h23**

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2018-06-160

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par Mme. Patricia Bégin , appuyé par M. Pierre Lauzon , la séance est levée à **22h24**

Adoptée à l'unanimité

PROCHAINES RENCONTRES

Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos	12 juillet 2018
Séance enregistrée ordinaire publique 19 h 30	17 juillet 2018

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

Madame Chantal Denis
Mairesse

Aubert Gallant
Directeur général et secrétaire-trésorier